

Marché A Procédure Adaptée du lycée de Rompsay

SERVICE COORDONNATEUR

Lycée de Rompsay
Rue de Périgny – BP 10269
17012 La ROCHELLE CEDEX 1

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS

**En application des articles 8, 10, 33 et 57 à 59 du nouveau Code des Marchés Publics
(décret 2006-975 du 1^{er} août 2006)**

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2020

LOT N° 22 : Maintenance des portes et portails

1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur la fourniture d'un service de maintenance des portes et portails au lycée professionnel de ROMPSAY.

2 – ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions des Articles 8, 10, 33 et 57 à 59 du nouveau Code des Marchés Publics.

3 – DECOMPOSITION EN TRANCHES OU EN LOTS

La fourniture est allotie telle que présentée sur l'état des besoins ci-joint.

4 – CONTENU DE L'OFFRE

Le candidat devra présenter une offre conforme aux descriptifs figurant au CCP maintenance des portes et portails formulés dans l'offre.

5 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6 – PRESENTATION DES OFFRES

Chaque candidat devra répondre à la consultation selon la procédure suivante :

- Lettre de candidature ; (DC1)
- Déclaration du candidat ; (DC2)
- Acte d'engagement (DC3) ;

L'ensemble des 3 documents téléchargeables à l'adresse ci-dessous doit être daté et signé du responsable légal de l'entreprise. Le bordereau de prix doit indiquer le tarif HT et TTC.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

CES OFFRES SERONT PLACÉES DANS UNE ENVELOPPE CACHETÉE

7 – CONDITIONS D'ENVOI

L'ENVELOPPE CACHETÉE PORTERA LA MENTION « NE PAS OUVRIR- OFFRE DESTINÉE AU MARCHÉ DE MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS ».

Le pli sera acheminé par la poste en recommandé ou déposé à l'adresse ci-dessous où il sera enregistré et adressé à :

MARCHÉ DE SERVICE DE MAINTENANCE
DES PORTES ET PORTAILS
Lycée de Rompsay
Rue de Périgny – BP 10269
17012 La ROCHELLE CEDEX 1

a) La date limite de réception des offres est fixée au :

LUNDI 18 DECEMBRE 2018 A 12 HEURES.

10 – OUVERTURE DES PLIS ET CRITERES DE JUGEMENT

Les offres non conformes à l'objet de la consultation seront éliminées.

Le choix du fournisseur sera effectué selon les modalités prévues par le Code des Marchés Publics : spécificités techniques du dispositif proposé (60%), prix (30%), qualité des références (10%).

Les Spécificités techniques du dispositif proposé sont appréciées en fonction de l'étendu des services proposés. La qualité des formations des personnels (attestations de suivi de formations), les éléments vérifiés lors de la visite, la nature des comptes rendus proposés...

La qualité des références : l'importance de la clientèle et la diversité des clients, les normes qualités mises en place dans la structure.

Le candidat établi dans un état membre de la communauté européenne, autre que la France, devra produire un certificat délivré par les administrations et organismes du pays d'origine, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France (article 46 du code des marchés publics).

11 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHÉ

Les factures afférentes au présent marché seront mandatées selon les règles de la comptabilité publique.